

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

23<sup>ème</sup> année - N° 4323 - Vendredi 24 Février 2023 - Prix : 200 Fc

REVENDEMENTS DES RETRAITÉS :

## Une lueur d'espoir pour les retraités



POLITIQUE :

### Le Président Azali à Anjouan pour trois jours

LIRE PAGE 5

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**03 Chaanban 1444**  
**Prières aux heures officielles**  
**Du 21 au 25 Février 2023**

**Lever du soleil:**

**06h 08mn**

**Coucher du soleil:**

**18h 33mn**

Fadjr : **04h 55mn**

Dhouhr : **12h 24mn**

Ansr : **15h 48mn**

Maghrib: **18h 36mn**

Incha: **19h 50mn**



## CONFÉRENCE DÉBAT À L'UNIVERSITÉ DES COMORES :

## L'histoire biologique des populations insulaires au cœur du débat

L'université des Comores a tenu une conférence débat mercredi 22 février dernier sur l'histoire biologique des populations insulaires comoriennes. Un débat très enrichissant animé par Abeid Said Nassor, Dr en anthropologie génétique et biologie moléculaire, qui a permis aux étudiants présents d'en savoir plus sur les origines de la population comorienne.

Après ses études au Maroc, Abeid Said Nassor, un jeune comorien est revenu au pays avec un doctorat d'anthropologie génétique et biologie moléculaire. Et son ambition était d'étudier l'histoire biologique des populations insulaires comoriennes. Avec la collaboration de l'université des Comores, une conférence débat a eu lieu mercredi 22 février dernier, sur ce thème de l'histoire biologique des populations insulaires comoriennes. Un débat très enrichissant, qui a permis aux étudiants présents

d'en savoir plus sur les origines de la population comorienne, surtout sur la génétique de la population, et la diversité du peuplement de notre pays.

« C'est déjà un honneur de voir un jeune comorien en train de nous éclairer sur les origines de notre population. Il nous a fait comprendre d'où on vient, la diversité de notre population, il nous reste à savoir à quelle période exactement remonte le peuplement de l'archipel. Ça nous donne envie de creuser, d'aller un plus loin en termes d'étude. Mais, comme vous avez entendu, les intervenants ont montré que les études et les recherches se poursuivent toujours par pas des enseignants chercheurs comoriens. Il faut savoir que l'université fête ses 20 ans cette année. On a commencé à se demander ce qu'on a pu faire et ce qu'on doit améliorer. Donc, un débat de science sociale et d'étude comme celle-ci est très important. C'est pourquoi on a saisi cette occasion

pour organiser cette conférence débat. Le samedi prochain on sera à l'université de Patsy à Anjouan », explique Ibouroi Ali Tabibou, l'administrateur principal de l'université des Comores. « En tant qu'historien, ça m'a beaucoup plu. Car ce jeune au-delà de l'histoire, il a étudié l'anthropologie génétique et la biologie moléculaire. C'est-à-dire qu'il peut utiliser la science avec une goutte de sang, il peut savoir l'origine de la personne, de sa population. Cela prouve aussi que les études qui ont été faites seront enrichies par ces nouvelles études sur notre population », dit-il.

De son côté, le conférencier montre que l'exposé qu'il vient de faire fait partie de ses études. « J'ai étudié l'histoire sur la biologie des populations. J'ai un doctorat d'anthropologie génétique et biologie moléculaire. Et je suis content car cela a permis aux étudiants présents d'en savoir plus sur les origines de la population comorienne.



Aujourd'hui j'ai l'occasion d'animer cette conférence et je tiens vraiment à remercier les intervenants surtout mes professeurs », indique Abeid Said Nassor. Et d'ajouter : « Pendant mes recherches, j'ai obtenu que la population comorienne est en général de souche africaine. Mais il y a eu des brassages avec des arabes

et des austronésiennes de la région de Malaisie et Indonésie qui ont laissé des traces génétiques. Mes études s'ajoutent à celles déjà faites, sauf qu'il y a bien sûr des petites nuances techniques ».

Nassuf Ben Amad

## SANTÉ PUBLIQUE

## Des paramédicaux formés dans la prévention et la prise en charge du diabète

L'ONG santé diabète a organisé une formation de 4 jours au profit des sages femmes et infirmiers des structures sanitaires de première référence de Mohéli. Elle a débuté le mardi 14 février pour prendre fin vendredi dernier, avait comme objectif de renforcer leur niveau de compétence en diabétologie, plus précisément dans le diagnostic, la prise en charge du diabète non compliqué, du diabète gestationnel non compliqué et la prévention des complications spécifiquement du pied diabétique.

Dans le cadre du projet intitulé « consolider la place et le rôle de la société civile dans un réseau multi-acteurs afin d'améliorer la prévention, la prise en charge et l'accompagnement des personnes atteintes du diabète en Union des Comores », l'ONG Santé diabète en collaboration avec la direction régionale de la santé de Mohéli ont organisé un atelier de 4 jours à Fomboni du mardi 14 au vendredi 17 février dernier. Il est axé sur le

renforcement des capacités en diabétologie au profit des sages femmes et infirmiers des structures sanitaires de première référence de l'île, sur la prévention du diabète, son diagnostic précoce et surtout la prévention des complications pour le cas du pied diabétique.

Après une description générale des thématiques sur la généralité du diabète et la prise en charge médicamenteuse pour les patients, docteur Rouchda Mohibaca Baco, diabétologue au CHR de Fomboni et formatrice de cet atelier, a beaucoup insisté dans la prévention et diagnostic sur le pied diabétique. L'objectif est de former ces personnels soignants comment identifier un pied à risque. « Il faut qu'ils soient capables d'expliquer aux patients les gestes utiles devant un pied diabétique et savoir à quel moment il faut le référer » explique-t-elle. Dans cet axe, docteur Rouchda conseille aux diabétiques de mieux contrôler leur pratique quotidienne dans l'utilisation des produits hygiéniques courants, la technique du lavage ainsi que le


séchage des pieds et la façon dont il faut habiller les pieds.

« L'utilisation du savon ou du gel douche avec de l'eau tiède est fortement conseillé pour l'hygiène quotidienne tandis que le brossage est acceptable mais peut comporter un risque élevé. Il faut surtout éviter que les pieds soit secs. Mais également de n'est pas garder trop d'humidité aux extrémités des doigts car


cela pourrait causer des lésions et provoquer des plaies » recommande cette diabétologue avant d'ajouter qu'il est préférable d'avoir de la crème voir même de l'huile de coco pour masser les pieds en cas de séchage et de porter toujours des chaussettes. « Puisque aux Comores il y a pas d'endocrinologues, il est préférable de former les personnels soignants au même titre que les

médecins généralistes exerçant dans les structures sanitaires pour faire en sorte que la prise en charge du diabète soit assurée efficacement, dans tous les établissements sanitaires du pays, à commencer par les districts sanitaires jusqu'au centre hospitalier » conclut docteur Anssoufoudine Mohamed lors de son intervention.

Riwad



## AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUD Comores recrute un (e) Consultant(e) International (e) la Révision du Code de l'Urbanisme et de la Construction de l'Union des Comores»,

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, suivant les liens ci-dessous et **de postuler en ligne** en envoyant son offre sur l'adresse [offres.km@undp.org](mailto:offres.km@undp.org) :

**\* Lien pour prendre connaissance des Termes de Reference liées au Poste « Consultant (e) International (e) »,**

[https://jobs.undp.org/cj\\_view\\_job.cfm?job\\_id=111415](https://jobs.undp.org/cj_view_job.cfm?job_id=111415)  
[https://procurement-notice.undp.org/view\\_notice.cfm?notice\\_id=97516](https://procurement-notice.undp.org/view_notice.cfm?notice_id=97516)  
<https://jobs-admin.undp.org/>

**Date de début de Publication :** 21 février 2023  
**Date limite dépôt des candidatures :** 06 mars 2023

**Remarques :**

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Toutes les candidatures seront traitées dans la plus stricte confidentialité.
- Le PNUD ne tolère pas l'exploitation et les abus sexuels, aucun type de harcèlement.
- Tous les candidats sélectionnés seront donc soumis à des vérifications rigoureuses des références et des antécédents.
- Seuls les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contactés.
- Toute offre envoyée dans un autre adresse que celle indiquée ne sera pas prise en compte



## REVENDICATIONS DES RETRAITÉS :

## Une lueur d'espoir pour les retraités

*Dans une conférence de presse tenue hier jeudi, les retraités ont annoncé qu'une solution sera bientôt retrouvée pour leurs nombreuses revendications. Ces derniers réclament des droits légitimes à savoir la régularisation de leurs pensions, la régularité des paiements mensuels et la valorisation de leurs pensions.*

Pour une vie décente, les retraités revendiquent des droits légitimes, une reconnaissance pour avoir servi avec loyauté et

dignité ce pays. Bien déterminé à faire entendre leurs voix depuis le 14 octobre 2022, une lueur d'espoir vient de surgir. En conférence de presse, hier jeudi 23 février, le porte-parole du collectif des retraités Andjib Ali Said a annoncé qu'au-delà des aspects négatifs et positifs qui impactent la vie des retraités, une solution sera prochainement trouvée. En effet, le ministre des finances aurait donné des instructions fermes à son cabinet pour régulariser la question des impayés de pension du mois de novembre et décembre 2022.

« Nous attendons aussi que le paiement de février soit aligné au même titre que celui des fonctionnaires actifs. Le ministre a fait des promesses qu'avant son retour à Moroni tout sera régularisé. Nous croyons qu'au bout de cette lutte nous vaincrons », avance-t-il. Le conférencier a tenu à rappeler que la question des retraités a été évoquée lors d'un conseil des ministres du 06 janvier dernier. C'est un point très positif car cela démontre que pour la première fois, le dossier a été mis sur table. « C'est un acte de reconnaissance que

la question des retraités soit posé au plus haut niveau de l'Etat », souligne-t-il.

Les retraités ont eu écho que l'Etat va faire appel à une banque privée pour décanter la situation. Une procédure qui selon eux, est plutôt singulière. « Cela ne fait honneur à notre pays que l'Etat veuille emprunter dans une banque privée pour payer des pensions. C'est quand même assez curieux. C'est une aberration. Il s'agit des cotisations et non une subvention. L'Etat doit à la caisse de retraite 7 milliards FC. Cette somme

peut suffire à la caisse de retraites pour une période de 7 à 8 ans, et la caisse serait à l'abri de tous les aléas financiers possibles », explique-t-il.

Rappelons que ces hommes et femmes qui ont servi dignement ce pays exigent entre autres le règlement des arriérés de leurs pensions, la régularité des paiements mensuels, la revalorisation de la pension minimum compte tenu de l'inflation galopante.

Andjouza Abouheir

## LOI CONTRE DES SACHETS PLASTIQUES AUX COMORES

## L'Agence de gestion des déchets part en campagne de sensibilisation

*Lutter contre l'utilisation des sachets en plastique est désormais le premier combat de l'Agence nationale de gestion des déchets. C'est ce qu'a annoncé le directeur général de cet agence Oussoufa Mzé, qui lance une campagne de sensibilisation de la population avant la phase de sanction prévue par la loi portant interdiction de la production, l'importation et la commercialisation des emballages et des sachets plastiques non biodégradables, promulguée par le président de la république, cela fait déjà 6 ans.*

Depuis le 18 février dernier, l'Union des Comores président de l'Union Africaine et doit désormais soigner son image dans tous les domaines y compris le coté sanitaire et environnemental. L'Agence nationale de gestion des déchets annonce au cours d'un point

de presse qu'elle part en guerre contre les sachets en plastique dans le pays. Ainsi, une campagne de sensibilisation va être lancée pour alerter la population à tout niveau, non seulement sur le danger de l'utilisation des sachets mais aussi et surtout rappeler aux les commerçants et consommateurs qu'en Union des Comores l'importation et la commercialisation des emballages et des sachets plastiques non biodégradables sont interdites. « La loi portant interdiction de la production, l'importation et la commercialisation des emballages et des sachets plastiques non biodégradables a été promulguée par le président Azali Assoumani il y a presque 6 ans », rappelle Oussoufa Mzé, le directeur exécutif de l'ANGD lors de sa rencontre hier avec la presse nationale.

Ce dernier informe la population qu'une série d'émissions, des portes

à portes et des conférences débats seront au programme afin que tout le monde soit au courant de cette loi, comme dit l'adage « nul n'est censé ignorer la loi ». « Cette loi promulguée le 6 octobre 2017, prévoit des peines allant de 3 jusqu'à 5 ans de prison et 10 millions d'amende pour les contrevenants », précise-t-il. Cette loi proposée par le député d'Itsandra-Nord, Oumouri M'madi Hassani vise à « éliminer la propagation dans le milieu naturel, des déchets plastiques générés par l'utilisation non rationnelle des emballages, sachets plastiques non biodégradables » dont les effets nocifs contre l'environnement ne sont plus à démontrer.

La loi qui fixait un délai de six mois pour s'y conformer et prévoit les mêmes sanctions pour tout dépôt dans des endroits autres que les dépotoirs officiels de produits solides ou liquides conditionnés dans



les emballages prohibés par le nouveau texte législatif. « Notons que des mesures dérogatoires sont listées dans la présente loi notamment dans l'article 12 qui dispose que « la production, l'importation, la commercialisation et la distribution des emballages et sachets plastiques non

biodégradables destinés directement aux activités sanitaires, de recherche scientifiques et expérimentale destinés aux mesures de sécurité et de sureté nationale sont soumises à une autorisation spéciale », conclut-il.

Ibnou M. Abdou

## SÉCURITÉ MARITIME DE LA ZONE OCÉAN INDIEN

## Signature d'une convention entre le CRCO et l'IFC-IOR

*Le centre régional de coordination des opérations et le centre de fusion des informations dans l'Océan indien ont signé mardi dernier un protocole d'accord visant à promouvoir la collaboration, la coopération et l'échange de compétences, d'informations, de technologies et de meilleures pratiques dans le domaine de la sécurité et de la sûreté maritime dans l'océan indien.*

Le capitaine Sam Gontier, directeur du centre régional de coordination des opérations (CRCO) et le capitaine Rohit Bajoai, directeur du centre de fusion des informations dans la région océan indien (IFC-IOR) ont procédé à la signature d'une convention visant à renforcer la sécurité et la surveillance maritime dans la région. Une initiative qui s'inscrit selon les intéressés, dans le prolongement de l'opérationnalisation de

l'architecture de sécurité maritime de l'Océan indien occidental, conformément à la politique maritime de l'Inde « Security and Growth



for all in the Region ». Une approche qui permet à la région de développer efficacement une cartographie maritime opérationnelle commune pour une meilleure sécurité maritime de l'océan indien.

« L'architecture de sécurité maritime est mis en œuvre par la commission de l'océan indien et soutenue par le centre régional des fusion des informations maritimes, le centre régional de coordination des opérations et les centres nationaux des sept pays signataires des accords MASE (les Comores, Djibouti, La Réunion, Kenya, Madagascar, Maurice et les Seychelles. L'Union Européenne y apporte son soutien à travers le programme MSA mis en œuvre par la COI », lit-on dans un communiqué de presse de la COI.

Dans leur intervention, le directeur du CRCO et de l'IFC-IOR ont unanimement montré l'importance de la collaboration entre les deux

structures. « Alors que l'accent est mis de plus en plus sur l'économie océanique, les mers sont le lieu idéal pour toutes sortes de crimes, de trafics et de menaces », note le document.

Avec des zones reliées par les routes maritimes les plus fréquentées du monde et l'émergence de diverses formes de criminalité transnationale, il est essentiel de réunir les acteurs ayant des intérêts communs. « L'information, lorsqu'elle est disponible et partagée, est une arme préventive efficace contre les crimes et menaces maritimes. Un tel partenariat permettra le traitement de l'information afin de permettre aux États de mieux surveiller et contrôler les espaces maritimes et, plus largement, d'améliorer la gouvernance des océans dans le respect des conventions internationales établies », poursuit-il.

Maoulida Mbaé



**UNION DES COMORES**  
Unité – Solidarité – Développement



**MINISTRE DE L'ENERGIE, DE L'EAU ET DES HYDRAUCARBURES**

**SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DES COMORES**

**PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES**

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N°2023-01/AMI/AEP/PAESC**

**Recrutement d'une firme pour porter une Assistance technique relative à la séparation de la SONELEC et la SONEDE, la fusion de la SONELEC et EDA et la préparation des bilans d'ouverture et des états financiers de la SONELEC 2019 à 2022 ainsi que le manuel de procédures et la formation du personnel.**

**Pays :** UNION DES COMORES

**Nom du Projet :** PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC)

**Numéro du Projet :** NoP177646-KM

**Numéro du Crédit :** No.6698-KM, Don IDA No. D668-KM

\* Expériences à faire face et/ou compenser des situations de données absentes et de faible qualité

**CONTEXTE**

Dans le cadre du plan de développement « Plan Comores Emergents » (PCE), présenté lors de la Conférence des partenaires au développement des Comores tenue à Paris en décembre 2019, le Gouvernement de l'Union des Comores vient de mettre en place le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores (PAESC) avec un financement de la Banque Mondiale. Ce projet s'inscrit dans la stratégie énergétique du pays qui consiste à Exploiter le potentiel d'énergie renouvelable, notamment l'énergie solaire, pour améliorer la sécurité énergétique du pays tout en réduisant la dépendance aux sources fossiles. En outre, le projet contribue à répondre aux engagements pris dans le cadre de l'accord de Paris sur le climat. Enfin, il vise à réduire les coûts de production du kWh et améliorer les performances opérationnelles du service public d'électricité.

Par les décrets N° 18-081/PR et N° 18-079/PR la Société Nationale de l'Électricité des Comores (SONELEC) et la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SONEDE) sont créés et régies par l'Acte Uniforme de l'OHADA, portant sur le Droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêts Économique révisé, les lois et règlements applicables aux sociétés commerciales.

Conformément aux décrets susvisés, il faut procéder à la clôture des comptes de l'ancienne société MAMWE, à l'identification et à l'évaluation définitive des éléments d'actifs et de passifs constituant le patrimoine de chacun des nouveaux Établissements publics.

Ainsi, une partie des fonds mobilisé auprès de la Banque Mondiale à travers le Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores sera utilisé pour rendre effective du point de vue comptable la scission de la MAMWE en deux entités respectivement SONELEC et SONEDE, ainsi que la fusion complète de la SONELEC avec l'ancienne société d'Electricité d'Anjouan (EDA).

L'Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores souhaite alors recruter un consultant pour l'identification et l'évaluation définitive des éléments d'actifs et de passifs constituant le patrimoine de la SONELEC et de la SONEDE, la fusion SONELEC et EDA et la préparation des états financiers de la SONELEC 2019 à 2022 incluant le bilan d'ouverture.

L'Agence d'Exécution du Projet (AEP) invite les Consultants admissibles à manifester leur intérêt et fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et des expériences pertinentes pour l'exécution des prestations.

**PROFIL DU CONSULTANT**

Le Consultant doit être un cabinet d'expertise comptable et d'audit, membre d'un Ordre affilié à l'IFAC, ayant une expérience pertinente en matière de fusion – scission.

Le consultant doit jouir d'une expérience confirmée en matière de comptabilité et audit financier, disposer d'au moins dix (10) ans d'expériences pertinentes et ayant réalisé au moins 3 missions similaires.

Le consultant sera une firme ou un consortium de firmes (alignées derrière une firme principale)

Les Consultants devront être aptes à assurer leurs missions dans toutes les îles d'Anjouan, de Mohéli et de Grande Comore ;

**- CRITERES DE QUALIFICATION (Obligatoires)**

\* Information démontrant la qualification du consultant dans l'expertise et l'audit comptable

\* Expérience dans le domaine de la scission et la fusion de sociétés

\* Qualification du personnel clef

**(Critères Secondaires - désirés)**

\* Expériences en Afrique, en pays à faible capacités ou en conflit

\* Expériences dans la formation de la contrepartie locale

**CONDITIONS DE SOUMISSION**

- L'AEP invite les consultants éligibles à manifester leur intérêt pour être invités à soumettre une proposition complète au stade de l'Appel d'Offre.

- Les consultants intéressés doivent montrer leurs qualifications et capacités à rendre les services attendus en se référant aux informations ci-dessus. Les consultants peuvent et pourront s'associer entre firmes invitées et firmes non-invitées afin d'améliorer leurs qualifications. La Manifestation d'Intérêt (MI) devra être soumise sous forme de PDF attaché, incluant toutes les annexes. Afin de s'assurer que les Manifestation d'Intérêt soient courtes et concentrées, les consultants devront limiter la partie principale de leur MI à dix (10) pages au maximum, hors annexes contenant CV et/ou suggestions-commentaires liés à la méthodologie ou à l'activité. Pour les MI soumises dont la partie principale dépasse dix pages, seules les dix premières seront intégrées dans l'évaluation, ce qui pourra impacter le résultat de façon négative. L'intention à ce stade du processus est d'évaluer l'adéquation de la firme aux besoins et la pertinence de l'inviter à participer à l'appel d'offre. Les firmes devront donc concentrer leur réponse sur les critères de qualification notés ci-dessus. Les consultants peuvent s'associer pour améliorer leurs qualifications.

- Les firmes intéressées sont maintenant invitées à soumettre leurs manifestations d'intérêt.

- Il est porté à l'attention des Consultants que la procédure de passation des marchés suivie est celle définie dans « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2017 révisé en 2018) » de la Banque mondiale.

- Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau. Le modèle de formulaire de candidature à remplir ainsi que les termes de référence détaillés des prestations sont disponibles à l'adresse ci-dessous et sur le site web de la SONELEC (<https://soneleccomores.com>).

- Le dossier de manifestation d'intérêt, sous enveloppe fermée et avec la mention « **AMI N°2023-01/AMI/AEP/PAESC** » composé des documents listés ci-après est à déposer à l'adresse ci-dessous, **au plus tard le 03 mars 2023 à onze heures (11h00mn) :**

- Lettre de manifestation d'intérêt;
- Formulaire de renseignement dûment rempli ;
- Documents administratifs et fiscaux : copie du document légal de constitution, et de la carte fiscale à jour ;
- Pièces justificatives à l'appui des prestations similaires réalisées durant les trois/quatre dernières années;

- L'adresse de dépôt :

Agence d'Exécution du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores.

Coordonnateur de l'AEP

SONELEC - Direction Générale ; 2eme étage.

BP : 1769 Moroni Volo-Volo.

Moroni – Comores

Tel : +269 7737981

\* **Date de publication :** le 14 février 2023

**Nota Bene :**

- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés par courriel à l'adresse mail susmentionnée (9) avec comme objet la référence du présent AMI ;

- Si les dossiers ne sont pas marqués et/ou ne sont pas déposés à l'adresse exacte susmentionnée, l'AEP ne sera pas tenu pour responsable au cas où les dossiers sont égarés ou non traités ;

- Tout dossier incomplet sera rejeté.

- A la suite de cet AMI, une liste courte de consultants éligibles seront invités au stade de l'Appel d'Offre sur une base de Termes de Référence qui requerra une proposition complète Technique et Financière pour évaluation.

- Seules les firmes ayant été identifiées pour la liste courte seront notifiées. Il n'y aura pas de débriefing pour les firmes non-éligibles pour la liste courte.

## FOOTBALL

## Volcan Club à la coupe de l'UAFa

*Pour la deuxième fois, le club de la capitale va participer à la coupe de l'Union des Associations de Football Arabe. Avant de pouvoir accéder à la phase de groupe, Volcan Club doit passer par une phase de qualification avec trois autres clubs.*

Les verts de la capitale vont s'envoler ce samedi pour l'Arabie Saoudite. Objectif, obtenir une place dans la phase de groupe de la coupe de l'UAFa qui se déroule cette année dans le Royaume. Avant de prendre le vol, une cérémonie de remise de matériaux (ballons en particuliers) a été

organisée dans un restaurant de la place. L'ancien secrétaire général de la FFC et aussi ancien coach de Volcan Club Stéphane Aboutoïhi a voulu marquer de sa présence en soutenant son club de cœur par l'octroi de 20 ballons. « Vous savez tous l'amour que j'ai pour ce club. En 2010, on était tous là ensemble quand on a lancé le programme de développement du club qui a fait que Volcan se trouve là où il en est aujourd'hui », avance-t-il. Et l'ancien Directeur Technique National de continuer : « Avec l'aide d'un mécène congolais (RDC), je suis venu vous remettre un don de 20 ballons de compétition estimé à un coût total de 1000 dollars américains ».

Champion des Comores avec Volcan Club en 2014, Aboutoïhi n'en est pas à son premier essai en termes de soutien aux acteurs du football. Récemment, il a distribué

des chèques au bénéfice des associations des entraîneurs des trois îles. « C'est grâce au programme à long terme conçu par Stéphane Aboutoïhi que Volcan Club se trouve depuis 2010 au sommet du football comorien », reconnaît le président du club Mohamed Razida. Actuel co-leader du championnat régional de Ngazidja, Volcan Club doit s'envoler ce dimanche pour Djeddah où il doit prendre part au tour préliminaire de l'Arab Cup Champion's League.

Le 1er mars prochain, un tirage se déroulera pour définir la composition des deux demi-finales. Pour rappel, le club champion des Comores disputera cette phase préliminaire en compagnie de l'AS Arta Solar 7 (Djibouti), du Gaadiidka FC (Somalie) ou encore Al-Fahman Abyan (Yémen). Empêtrés dans des guerres interminables, la Somalie et le Yémen n'of-

frent pas les conditions optimales de préparation pour leurs deux représentants.

En tombant sur l'une des deux clubs, Volcan Club peut espérer au minimum disputer la finale de cette phase préliminaire. La présence d'Alain Traoré finaliste de la CAN 2013 avec le Burkina-Faso mais, surtout d'Alexandre Song ancien joueur du FC Barcelone dans les rangs du club djiboutien fait de ce dernier l'épouvantail du tournoi, même si son parcours dans cette compétition ne plaidé pas en sa faveur. En 2006 et 2008, il a été éliminé dès la phase préliminaire. Une lueur d'espoir pour les champions des Comores qui va jouer son va-tout pour se qualifier dans la phase des groupes et espérer toucher une partie des 10 millions de dollars de dotation du tournoi.

AS Badraoui



## CHAMPIONNAT D1 :

## Trois clubs pour un trophée

*Au fur et à mesure que les journées se succèdent, le mystère continue de planer quant à l'issue finale de ce championnat plus palpitant que jamais. La quatorzième journée qui s'est disputée mercredi dernier n'a pas donné son dernier mot qui doit mener le bal.*

C'est une chaise pour trois. C'est en tout cas l'impression et la réalité sur le terrain à l'issue d'une quatorzième journée pleine d'enseignement. Vingt cinq, c'est le nombre de points que comptent chacun des trois clubs co-leader du championnat de Ngazidja. Inédit à ce stade de la compétition. Djabal FC, Volcan Club et FC Hantsindzi trônent en tête du classement de ce championnat plus qu'indécis. En déplacement à Mvouni pour y affronter Twamaya FC, les champions de Comores en titre y sont rentrés à Iroungoudjani avec les trois points de la victoire. Une victoire qui permet au club de la capitale de se hisser en haut du classement. Très à l'aise depuis la reprise du championnat, Volcan Club a signé contre le club du Bambao ya djou sa troisième victoire de suite en engrangeant le maximum (9) de points. Cette résurgence des coéquipiers de Diomedé est matérialisée par une solide défense (1 but encaissé) et une attaque de feu (10 buts marqués) qui ne cesse d'impressionner. Connu pour sa capacité à maîtriser les phases retour, Volcan Club s'inscrit désormais comme le grandissime favori à sa propre succession.

Contrairement aux verts de la capitale, Djabal FC, leader incontesté à l'issue de la phase aller, a vu son avance fondre comme neige au soleil depuis le début de la phase retour. Avec seulement 5

points pris sur neuf possible mais, surtout avec une attaque famélique (2 buts marqués), Djabal FC broie du noir depuis le début de la phase retour. Malgré un recrutement XXL durant la période Mercato, la mayonnaise a du mal à prendre et peu à peu, le doute s'installe sur la capacité du club à se surpasser pour aller de nouveau tenter de gagner son deuxième titre national après celui de 2012. Son incapacité à venir à bout des jaunes de Salimani (0-0) lors de cette quatorzième journée y va en tout cas dans ce sens.

FC Hantsindzi, le troisième larron de ce trio inédit, ne cesse de justifier tout le bien que l'on pense de lui. Défait 4-0 par Petit Harlem lors

de la 11ème journée, le club de Mbwanuu a profité de la période de trêve pour boucher les trous et revenir plus fort. En effet depuis la reprise, FC Hantsindzi n'a plus perdu. En trois matchs, il a inscrit 8 buts et comptabilise 7 points sur 9. Seul le couac, le nul concédé dans (1-1) le Hambou contre Alizé Fort, un autre club en forme. Dans cette bataille à trois, le club de Hantsindzi aura son mot à dire, Volcan Club et Djabal FC doivent se méfier et tenir compte de ce club qui montre des bonnes dispositions depuis son retour dans l'élite il y a près de quatre ans.

AS Badraoui



## POLITIQUE :

## Le Président Azali à Anjouan pour trois jours

*Le patron des 54 Etats africains, intronisé le 18 février dernier à Addis-Abeba est accueilli en grande pompe à Anjouan, hier après-midi. Accompagné d'une forte délégation, Azali Assoumani n'a pas changé de langage, « paix et cohésion sociale » tel est son crédo. Trois jours pour un agenda chargé qui se terminera par une*

*conférence débat à l'Université de Patsy.*

L'homme fort de l'Union des Comores est à la tête des 54 Etats africains pour 12 mois. Hier jeudi, Azali Assoumani est arrivé à Anjouan où il va passer trois jours. A l'aéroport d'Ouani, il est accueilli en grande pompe malgré la

crise économique. « L'expérience du président Azali prouve qu'il mérite bien d'être là », lance le chef de l'exécutif de l'île d'Anjouan, Anissi Chamssidine. La mouvance présidentielle à l'instar du parti SOMA, persiste et signe que « Azali est le meilleur Président de l'histoire des Comores, le plus expérimenté et le plus stratège », souligne le Secrétaire régional du parti SOMA à Anjouan, Nail Jaffar, avant de poursuivre : « nous sommes des démocrates, nous nous inspirons toujours de cette grande école qui fait accéder le pays au premier rang et on lui apportera notre soutien pour l'honneur de la nation comorienne ».

Houssam Mouhidine, est l'unique opposant qui a dit ouvertement qu'il serait à l'aéroport pour accueillir le président de l'Union Africaine, car, « cet honneur n'est pas individuel. C'est l'honneur du pays, toute personne consciente, ne

mélanger pas politique et intérêt supérieur de la nation » souligne cet enseignant de philosophie avant de s'étonner pourquoi les affidés du régime à Anjouan pouvaient rester inertes face à un tel honneur du pays.

Claude Ben Ali, enfant du premier cercle du régime à Anjouan tient à féliciter ceux qui ont travaillé de concert avec le chef de l'Etat avant d'accéder au sommet de l'UA. Il fait savoir que « le programme du Président commence à Ouani ce jeudi. Vendredi, une prière protectrice se tient à Mutsamudu avant l'ouverture de la foire Made in Comores, et il se rendra à Patsy pour une conférence ». A noter que la conférence avec les étudiants portera sur le thème de « la bonne gouvernance ».

Nabil Jaffar



Président Azali à Anjouan.



## Communiqué de presse

Union européenne

# COMMERCE : : L'Union européenne reste en 2021 le premier partenaire économique et commercial de l'Union des Comores

**Moroni—L'analyse des flux commerciaux montre qu'en 2021 l'UE est le premier partenaire de l'Union des Comores aussi bien en termes d'exportations que d'importations. L'UE est aussi le premier partenaire en termes d'investissements directs étrangers dans le pays. L'analyse montre enfin le faible commerce au sein des pays de la région-AfOA5 (Maurice, les Comores, Madagascar, les Seychelles et le Zimbabwe ).**

Commentant l'analyse des flux commerciaux, Isabelle Delattre, Ambassadrice de l'Union européenne auprès de Madagascar et de l'Union des Comores remarque que :

- « L'UE est en 2021 le principal partenaire de l'Union des Comores, dans un environnement économique mondial chamboulé suite à la succession de chocs (Covid, flambée des matières premières suite à l'invasion de l'Ukraine). L'UE détient 27,2% du commerce total, devant les Emirats arabes unis et le Pakistan. Les échanges avec l'UE sont favorisés par la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique intérimaire (APEi), ratifié par les Comores en 2019, outil majeur de croissance, d'investissement et de commerce. L'UE a pour ambition de continuer à développer les relations économiques et commerciales avec les Comores, et à soutenir une croissance verte, riche en emplois. »

### Les échanges commerciaux des Comores 2021 :

#### Commerce total :

En 2021, le commerce total de l'Union des Comores s'élève à 275 M EUR. Ce chiffre est en hausse de 8,7% par rapport à 2020. La récupération amorcée en 2020 se confirme après le choc en 2019 dû au cyclone Kenneth qui a frappé le pays.

L'UE est le premier partenaire avec 27,2% devant les Emirats arabes unis (19,3%) et le Pakistan (12,5%). Au niveau des pays, la France représente environ 70% du commerce total de l'UE avec les Comores, ce qui en fait de loin le partenaire le plus important.

#### Exportations :

En 2021, les exportations des Comores sont en baisse de 8,5% par rapport à l'année précédente.

L'UE est le premier marché de destination des exportations comoriennes (44,1% du total pour un montant de 7,3 M EUR). L'Union arrive largement en tête devant l'Inde (21,8%), Madagascar (7,6%) et les Etats unis (5,9%).

Les principaux produits d'exportation vers l'UE sont la vanille (58,4% du total des exportations sont à destination du marché UE), l'ylang-ylang (77,8%) et le girofle (16,0%). La France mais aussi l'Allemagne sont des marchés importants des produits comoriens au niveau de l'UE.

#### Importations :

En 2021, les importations des Comores sont en hausse de 10,4% par rapport à l'année précédente. Les principaux produits importés sont les denrées alimentaires (riz, volailles et viande), le fuel et les matériaux de construction.

L'UE est le principal fournisseur des Comores, avec une part de marché de 26,2% correspondant à un montant de 67,7 M EUR. L'UE devance les Emirats arabes unis (20,3%), le Pakistan (13,3%) et la Chine (6,9%).

Les principaux produits importés de l'UE sont les biens d'équipement et les produits alimentaires. Au total, la France représente 78,9% des importations en provenance de l'UE.

#### Commerce régional :

Le commerce des Comores avec les autres pays de la zone Afrique australe (Madagascar, Maurice, Seychelles et Zimbabwe) est très faible, ainsi que plus généralement le commerce intra zone. Les échanges commerciaux s'élèvent en 2021 à seulement 7 M EUR. Madagascar et Maurice sont les seuls pays de la zone avec lesquels il existe des flux commerciaux avec les Comores. Il existe un fort potentiel qui reste à exploiter pleinement dans le cadre de l'APEi.